

PALESTINE – SOLIDARITÉ

<http://www.palestine-solidarite.org>

L'information est une arme au service de la paix. Sa diffusion est un acte de résistance
Dénoncer ne suffit plus, il faut expliquer, informer, transmettre
Les médias occidentaux dans leurs larges majorité ont de tout temps accepté les versions de l'armée
israélienne et fermant les oreilles aux autres sources.

Journal de Palestine Dossier

N° 545 du 18.08.2010

Par M. Lemaire

Ps : Avant de vous lancer dans la lecture du journal, noter ceci: Ne soyer pas surpris d'entendre Sharon & consort parler de résistants, en lieu & place de terroristes : j'ai programmé mon ordinateur dans ce sens.

2 Ps : L'ordinateur ne corrige pas lorsque je parle d'action terroriste des occupants.

Vous retrouverez ce journal

a) sur mes blog : <http://www.dhblogs.be/categories/International.html>

<http://www.lalibreblogs.be/categories/International.html>

b) sur le site : www.palestine-solidarite.org à cette adresse : http://www.palestine-solidarite.org/Journaux_Palestiniens.htm

c) sur le site de Robert Bibeau : <http://www.robertbibeau.ca/palestine.html>

d) sur le site de Eva Resis : no-war.over-blog.com

NB : Si vous voulez-me contacter ou obtenir le Journal par mail une seule adresse : fa032881@skynet.be

Le signe # veut dire : important (à nos yeux)

Sommaire

Tiré à part

Abir Aramin, 10 ans, assassinée par un garde-frontière israélien.

Khaled Amayreh : Au nom de qui l'Egypte martyrise-t-elle la population de Gaza ?

Déclaration des journalistes embarqués dans la « Flotilla Free Press » à Istanbul.

1 Médias et Manipulation de l'opinion / Vidéos

1-1 Entretien avec Thierry Meysan

2 Dossier

2-1 Enquête sur l'assaut meurtrier contre la flottille humanitaire internationale.

a) le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU nomme des enquêteurs

b) Le comité onusien d'enquête sur l'attaque barbare israélienne est l'auxiliaire des Sionistes.

c) "Israël" refusera de coopérer si l'ONU veut interroger ses soldats...

2-2 En marge de la flottille humanitaire internationale

a) Netanyahu fier du "courage exceptionnel" des soldats ...

b) Netanyahu s'est en pris au gouvernement turc.

c) Israël va restituer à la Turquie trois navires.

2-3 Nouvelle actions humanitaire internationale

a) Une flottille de femmes aurait quitté le Liban pour rejoindre Gaza

b) Les Palestiniens saluent les efforts canadiens pour envoyer le plus grand convoi d'aide maritime.

c) Un bateau américain veut briser le blocus de Gaza.

2-4 «Israël» réprime ses citoyens contestateurs, fascisme en vue.

2-5 Cheikh Ahmad Tayyeb répugne de rencontrer des responsables israéliens.

2-6 Michel Warschawski : Où en est le mouvement pacifiste israélien contre l'occupation ?

2-7 Terry Crawford-Browne : Pour en finir avec l'occupation, il faut s'attaquer aux banques israéliennes.
2-8 Chas Freeman, Jr. : Armes à sous-munitions: Israël et Washington refusent d'adhérer à la convention.
3 Déclaration, **courrier des lecteurs** & témoignage
3-1 Droits de l'homme: l'ONU critique "Israël".
3-2 L'occupation enlève les enfants palestiniens de leurs écoles !
3-3 Les bulldozers israéliens rasent un village bédouin dans le Neguev.
3-4 Khaled Amayreh : Au nom de qui l'Egypte martyrise-t-elle la population de Gaza ?
3-4 Un étudiant palestinien torturé par la police égyptienne.

Tiré à part

Abir Aramin, 10 ans, assassinée par un garde-frontière israélien.

Un tribunal israélien a jugé lundi que l'Etat israélien était responsable de la mort par balle, en 2007, de la fillette de 10 ans dans un village palestinien près de Jérusalem.

Le tribunal a reconnu qu'un garde-frontière israélien avait tué Abir Aramin par le tir d'une balle en caoutchouc à la tête, dans le village d'Anata au nord de Jérusalem, a rapporté le quotidien israélien Haaretz [il aura fallu 3 ans et demi à un tribunal israélien pour simplement reconnaître les faits de ce qui était un assassinat pur et simple - N.d.T].

Abir était partie, avec sa sœur et deux amis, acheter des bonbons pendant une pause à l'école quand elle a été tuée.

A l'époque, un communiqué de l'armée avait déclaré que les soldats répondaient à une émeute dans le village et « avaient été obligés de répondre avec les méthodes de dispersion de manifestants. » L'armée n'a jamais reconnu sa responsabilité dans le meurtre.

Estimant la fusillade « totalement injustifiable », la Cour a reconnu que Abir et ses amis se promenaient dans une rue à partir de laquelle aucune pierre n'avait été lancée, et « il n'y avait aucune raison apparente de tirer dans cette direction », selon Haaretz.

La poursuite a été intentée devant la Cour du district de Jérusalem après que l'armée et l'Etat aient refusé d'ouvrir une enquête criminelle sur la mort d'Abir.

Un appel devant la Haute Cour pour imposer une enquête a été rejeté en Octobre 2009, lorsque le juge Beinisch a osé statuer que Abir pouvait avoir été tuée par des pierres lancées par des manifestants palestiniens.

Le juge Orit Eyal Gabai a déclaré lundi qu'« il n'y avait pas de doute sur la conclusion que Abir a été blessée par une balle en [acier recouverte de] caoutchouc par les gardes-frontières, ce qui amène à la conclusion que la mort d'Abir s'est produite suite à une négligence, ou en violation des règles d'engagement », toujours selon Haaretz [on remarquera que dans son jugement, le tribunal invoque de lui-même les circonstances atténuantes pouvant être invoquées par le ou les meurtriers - N.d.T].

Le père d'Abir est un des membres fondateurs du mouvement des Combattants pour la Paix, un groupe pacifiste israélo-palestinien.

mardi 17 août

http://www.info-palestine.net/article.php3?id_article=9257

Khaled Amayreh : Au nom de qui l'Egypte martyrise-t-elle la population de Gaza ?

Un afflux d'histoires à faire dresser les cheveux sur la terre continue à venir du côté égyptien du terminal frontalier de Rafah. Presque toutes ces histoires soulignent le traitement dégradant auxquels sont soumis les Gazaouis, déjà soigneusement torturés par le siège criminel imposé par Israël sur l'enclave côtière, en coordination avec plusieurs acteurs régionaux et internationaux, dont l'Egypte elle-même. En fait, selon les témoignages des Gazaouis qui sont allés dans « l'enfer égyptien », le traitement des Gazaouis par l'Egypte est bien pire que celui que leur inflige Israël.

C'est plus que scandaleux. C'est criminel.

Il y a quelques semaines, une Palestinienne de Gaza est morte alors qu'elle attendait à la frontière égyptienne. Bien sûr, la mort est un acte de Dieu, mais elle peut aussi être le résultat d'une négligence criminelle et d'un traitement dégradant, en particulier si la personne décédée était malade et nécessitait des soins particuliers.

Un journaliste fiable de Gaza m'a dit que son frère, qui était allé en Egypte, a été laissé sans nourriture pendant quatre jours. Habituellement, les Egyptiens ne donnent aucune explication sur leur conduite vis-à-vis de la population de Gaza.

De plus, il semble que les autorités égyptiennes traitent tous les Palestiniens visitant ou voyageant en Egypte comme des coupables, jusqu'à preuve du contraire. Cette politique insolente et brutale est menée au prétexte de la sécurité.

Nous ne contestons pas bien sûr les droits de l'Egypte à protéger sa sécurité. Sa sécurité est la nôtre et les Palestiniens sont les derniers sur terre qui songeraient à saper la sécurité d'un pays arabe musulman, et encore moins celle de l'Egypte.

Khaled Amayreh

Déclaration des journalistes embarqués dans la « Flotilla Free Press » à Istanbul.

Aujourd'hui, mardi 13 juillet 2010, cela fait 43 jours que l'armée israélienne a mené son attaque sanglante dans les eaux internationales.

Pendant ce raid contre le Mavi Marmara, elle a tué neuf personnes dont un journaliste.

17 JUILLET

Nous sommes ici aujourd'hui en tant que survivants de cette attaque et en tant que journalistes que les balles israéliennes n'ont pas réduits au silence.

Sur ces bateaux qui avaient entrepris d'apporter une aide humanitaire aux civils de Gaza emprisonnés par le blocus illégalement imposé par Israël, il y avait environ 60 membres de la presse en provenance de Turquie et du monde entier.

L'assaut lancé à l'aube visait aussi bien les journalistes que des civils ordinaires. Les membres de la presse ont été confrontés à la mort comme tous les autres passagers.

Les soldats qui sont montés à bord illégalement et qui ont ouvert le feu sur ordre du ministre israélien de la défense, nous ont également empêchés de faire notre travail. En fait, ils nous ont finalement punis parce que nous faisons notre travail ; ceci, en violation flagrante du droit international. L'instrument international pour la citoyenneté et les droits civiques accepté par les Nations unies depuis 1966 et la Déclaration de premiers principes concernant la circulation de masse des médias établie par l'Unesco protègent la liberté pour les journalistes de donner de l'information et interdit qu'on les empêche de l'obtenir, droits qu'Israël a de toute évidence violés.

Chers amis,

Nous sommes confrontés à une intervention inhumaine qui est allée à l'encontre du droit international et qui a violé les droits humains les plus fondamentaux.

Un de nos collègues, Cevdet Kılıçlar, a été brutalement exécuté d'une balle dans le front alors qu'il faisait son devoir de journaliste.

A la fin de cette attaque sanglante, notre dignité humaine a été piétinée quand on nous a forcés à rester à genoux sous un soleil ardent, les mains menottées derrière le dos, ceci en violation grossière de nos droits humains. Notre liberté de rassembler et de garder de l'information a été totalement ignorée. Les émissions en direct et toutes les autres formes de communication avec le monde extérieur ont été interrompues et empêchées par le brouillage de notre connexion satellitaire. Nos ordinateurs, nos caméras, nos cartes mémoire - bref tout l'équipement nécessaire à notre travail - ont été illégalement confisqués et volés. La majorité de ces articles ne nous ont pas été rendus. Le peu que l'on nous a restitué avait été détruit et mis hors service.

Le comble c'est que tous nos effets personnels - livres, vêtements, chaussures et même brosses à dents - ont tous été volés. Une partie de notre argent et de nos passeports ont été confisqués et ne nous ont jamais été restitués.

On nous a arrêtés sous la menace des armes. Les soldats nous ont menottés. Nous avons été illégalement interrogés à plusieurs reprises comme si nous étions des criminels. Nous avons dû subir des fouilles humiliantes au corps, des fouilles complètes au corps, pour empêcher que des images atteignent le monde extérieur. Ils n'ont pas reconnu ni respecté ni notre carte de presse, ni le fait que nous appartenions à des associations de presse nationales et internationales. On nous a dit plusieurs fois et de façon brutale et grossière qu'être membres de la presse ne voulait rien dire. Nous avons été kidnappés et illégalement détenus en prison pendant deux jours. Pendant ce temps, on ne nous a pas permis de nous mettre en communication avec nos associations de presse, nos employeurs, voire nos familles. On ne nous a pas attribué d'avocat et en fait beaucoup d'entre nous n'ont même pas obtenu l'aide des conseils de nos gouvernements. Nous ne pouvions ni recevoir de l'information du monde extérieur ni en envoyer.

Chers amis,

Les droits et les libertés de la presse qui sont garantis par les accords internationaux ont été bafoués, ignorés et traités avec le plus grand mépris par Israël. La règle de droit - une des valeurs communes à toute l'humanité - a été ignorée. Nous ne pouvons pas et nous ne devons pas garder le silence, que ce soit en tant qu'êtres humains, ou en tant que membres de la presse. Nous devons protéger les droits pour lesquels beaucoup se sont battus et beaucoup se sont tellement sacrifiés pour que nous puissions en jouir aujourd'hui.

C'est la raison pour laquelle nous avons établi une plate-forme intitulée *Flotilla Free Press (FFP)*. Nous vous communiquerons les faits nouveaux et les nouvelles concernant ce qui nous est arrivé en tant que journalistes pendant cette nuit sanglante et les mesures que nous prenons pour faire valoir nos droits sur notre site Internet qui porte le même nom.

Nous avons fait des recherches sur nos droits dans le cadre du droit international. Nous avons lancé une action en justice avec nos amis journalistes du monde entier et nous engageons des poursuites aussi bien dans nos pays qu'en Israël.

Nous, en tant que journalistes, poursuivrons ce processus jusqu'à son terme en engageant des poursuites pour dommages psychologiques et matériels en vertu du droit national et international afin que les parties coupables de ces crimes haineux contre l'humanité, cette tache sur l'histoire de l'humanité, soient punies et traduites en justice.

Conformément aux informations communiquées par nos avocats au sujet du statut juridique de cette action en justice, nous estimons qu'il est utile de vous faire connaître les demandes que nous adressons aussi bien aux Nations unies qu'au gouvernement israélien.

1. Les accords internationaux interdisent l'interception des bateaux en haute mer. Or, l'attaque s'est produite dans les eaux internationales qui sont en haute mer. Conformément à la Convention de Genève de 1958 et au contrat de loi maritime des Nations unies, la haute mer désigne les eaux qui ne relèvent de la domination d'aucun État. C'est le principe de la liberté en haute mer. Le gouvernement israélien a commis un crime en interceptant et en abordant notre bateau en violation complète

des contrats, des coutumes et des traités internationaux. Ceux qui ont donné l'ordre d'attaquer et ceux qui l'ont exécuté doivent être tenus responsables par des tribunaux internationaux indépendants. Les décisions résultant de cette enquête et les poursuites qui seront menées seraient conformes à la conscience humaine et tout d'abord aux principes du droit.

2. Israël a violé le droit international en s'emparant de notre matériel technique. L'État israélien doit rendre immédiatement cet équipement, intact, aux journalistes.

3. L'attaque contre la Flottille de la liberté a été une attaque contre la liberté de la presse. Cet événement doit faire l'objet d'une enquête menée par une commission internationale impartiale sous la supervision des Nations unies. Le gouvernement israélien doit verser un dédommagement à ceux qui ont souffert de cet événement y compris à leurs familles.

4. L'État israélien a fait un usage disproportionné de la force et a également ignoré les lois des Nations unies qui empêchent l'usage délibéré de la force contre des journalistes et des civils.

Il n'y avait aucune arme à bord. Il y avait au contraire des médicaments, de la nourriture, de l'équipement pour des jeux d'enfants et d'autres types d'aide humanitaire. Chose plus importante, Israël le savait. Les Nations unies doivent prendre plusieurs mesures, y compris des sanctions économiques contre Israël. Tant les Nations unies que le Conseil de sécurité doivent traiter cette affaire de manière sérieuse. Cet incident doit être condamné dans les termes les plus fermes par le Conseil de sécurité.

5. De même, les associations internationales de presse doivent rédiger des résolutions condamnant le gouvernement israélien qui a empêché les journalistes de faire leur travail.

Nous persisterons dans nos demandes adressées à la communauté internationale.

Nous poursuivrons notre bataille pour protéger la liberté des médias.

Nous continuerons à communiquer la vérité.

On ne nous réduira pas au silence.

<http://www.silviacattori.net/article1286.html>

Avec nos salutations,

Journalistes membres de *Flotilla Free Press (FFP)*

Le 13 juillet 2010.

Traduit de l'anglais par Anne-Marie Goossens (17.07.2010) :

http://www.info-palestine.net/article.php3?id_article=9103

Texte original en anglais (13.07.2010) :

<http://solidariosengaza.wordpress.com/2010/07/13/manifiesto-del-grupo-flotilla-free-media-reunido-hoy-en-estambul/>

1 Médias et Manipulation de l'opinion / Vidéos

1-1 Entretien avec Thierry Meyssan

Entretien avec Thierry Meyssan, journaliste français, à Beyrouth le 27 juillet 2010.

Partie 1 : Le Mossad et le 11 septembre, la politique russe et l'affrontement Medvedev/Poutine, l'Iran, la situation libanaise, l'évolution du Moyen-Orient.

VIDEO 1

http://www.dailymotion.com/video/xefog5_entretien-avec-thierry-meyssan-part_news?start=3#from=embed

Partie 2 : La France et le Moyen-Orient, le patriotisme, la théorie du pétrole abiotique et le cas BP aux USA, la campagne d'E&R « Pour un Chavez français ! », Chavez et le pétrole fourni aux USA, les élections présidentielles françaises de 2012.

VIDEO 2

http://www.dailymotion.com/video/xeg6vu_entretien-avec-thierry-meyssan-part_news?start=2#from=embed

Partie 3 : Les armes climatiques et sismiques, Israël et le projet de reconstruire le temple de Salomon à la place de la Mosquée Al-Aqsa, l'Afrique du Sud, Medvedev contre Poutine.

VIDEO 3

http://www.dailymotion.com/video/xeg7v4_entretien-avec-thierry-meyssan-part_news?start=12#from=embed

Placé le 15 août 2010, par [Mecanopolis](#).

2 Dossier

2-1 Enquête sur l'assaut meurtrier contre la flottille humanitaire internationale.

a) le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU nomme des enquêteurs

Vendredi 23 juillet Le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU a chargé vendredi trois experts, dont le Britannique Desmond de Silva, ancien procureur en chef du Tribunal spécial pour la Sierra Leone, d'enquêter sur l'assaut de l'armée israélienne

contre la flottille pour Gaza qui avait fait neuf morts le 31 mai. Ils devront se prononcer sur les violations du droit international.

Les autres experts sont le juge Karl Hudson-Phillips, de Trinité-et-Tobago, ancien juge à la Cour pénale internationale (CPI), et la Malaisienne Mary Shanthi Dairiam, ancienne membre du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, précise l'ONU dans un communiqué.

Israël a refusé de coopérer avec les précédentes enquêtes ordonnées par le Conseil, qui comprend 47 Etats-membres, mais pas l'Etat hébreu.

L'armée israélienne avait tenté d'intercepter un convoi de six bateaux d'aide humanitaire qui tentait de briser le blocus maritime de la Bande de Gaza, mais les affrontements à bord de l'un des navires des militants pro-palestiniens s'était soldé par la mort de neuf Turcs (dont un turco-américain).

Israël affirme que les commandos ont agi en état de légitime défense et un rapport interne de l'armée a seulement conclu la semaine dernière à des erreurs dans la collecte d'informations et la planification de l'opération, tout en saluant l'action des commandos. (ndlr : ...)

Le porte-parole du ministère israélien des Affaires étrangères n'a pas voulu dire vendredi si son pays comptait coopérer avec le Conseil des droits de l'Homme. "Israël est en train de mener une enquête et on devrait le laisser continuer son travail", a ajouté Andy David.

23-07

AP

b) Le comité onusien d'enquête sur l'attaque barbare israélienne est l'auxiliaire des Sionistes.

Ban Ki Moon qui s'était auparavant entretenu avec le ministre de la guerre israélien, Ehud Barak, vient de nommer les personnalités à la tête du comité onusien d'enquête sur l'attaque barbare israélienne dans les eaux internationales contre la Freedom Flottilla.

Selon Ban Ki Moon :

« le comité sera dirigé par d'importantes personnalités : l'ancien premier ministre de Nouvelle Zélande, Mr Geoffrey Palmer, comme président et le président sortant de Colombie, Mr Alvaro Uribe, comme vice président ».

« Le comité aura deux membres en plus, l'un d'Israël et l'autre de Turquie. Il commencera son travail le 10 Août et soumettra le premier rapport pour la mi Septembre.

«Il me fournira également des recommandations pour la prévention d'incidents similaires dans le futur. J'espère également que cet accord d'aujourd'hui aura un impact positif sur les relations entre la Turquie et Israël de même que sur toute la situation au Moyen Orient».

Lundi 2 Août 2010

Myriam Abraham

c) "Israël" refusera de coopérer si l'ONU veut interroger ses soldats...

"Israël" a menacé, ce mardi, de ne pas coopérer avec le groupe d'experts de l'ONU chargé d'enquêter sur l'assaut meurtrier contre une flottille d'aide à Gaza si ce panel demande que des militaires impliqués dans cette attaque, qui a fait neuf martyrs, soient interrogés.

"Le Premier ministre (Benjamin Netanyahu) a clairement fait savoir qu'Israël ne coopérera pas et ne participera pas à une commission qui demanderait à interroger des soldats", a prévenu Nir Hefetz, porte-parole de Netanyahu à la radio militaire. Selon lui, "avant qu'Israël" annonce sa participation à cette commission, nous nous sommes assurés lors de négociations intensives en coulisse que le mandat de cette commission soit équitable, responsable et ne porte pas atteinte aux intérêts vitaux et de sécurité de l'Etat d'Israël".

Ces déclarations contredisent les propos tenus lundi par le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, qui a démenti l'existence d'un accord excluant que le groupe d'experts, dont les travaux doivent débuter mardi, puisse interroger des membres des commandos israéliens.

"Non, un tel accord n'a pas été conclu en coulisses", a affirmé Ban lors d'une conférence de presse.

Il était interrogé sur la crédibilité qu'auraient les travaux de ce groupe d'experts de quatre personnes, dont un Turc et un Israélien, s'il était empêché d'interroger les soldats israéliens.

Le 2 août, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a annoncé la création d'une commission internationale d'enquête sur la Flottille de la Liberté. Le premier rapport doit être présenté à la mi-septembre.

10/08/2010

<http://www2.irna.ir>

2-2 En marge de la flottille humanitaire internationale

a) Netanyahu fier du "courage exceptionnel" des soldats...

Le Premier ministre Netanyahu a comparu, lundi matin, devant la commission d'enquête israélienne, chargée d'examiner les soi-disant aspects juridiques de l'assaut meurtrier de la flottille d'aide pour Gaza le 31 mai.

Lors de son témoignage, qui a été en partie public et en partie à huis clos, Netanyahu a prétendu qu'Israël avait agi conformément au "droit international".

"Je suis convaincu qu'à l'issue de votre enquête il s'avérera que l'Etat d'Israël et l'armée israélienne ont agi conformément au droit international (...) je fais confiance aux combattants de l'armée israélienne et tout l'Etat d'Israël est fier", de ses soldats, a encore dit Netanyahu.

"Je suis convaincu que nos soldats envoyés sur le Marmara ont fait preuve d'un courage exceptionnel dans l'accomplissement de leur mission ainsi que pour se défendre eux-mêmes alors que leur vie était en réellement en danger", selon ses prétentions.

09/08/2010

<http://www.almanar.com.lb/NewsSite/NewsDetails.aspx?id=149616&language=fr>

b) Netanyahu s'est en pris au gouvernement turc.

Netanyahu s'est en outre pris contre le gouvernement turc et les organisateurs de la flottille pour avoir refusé de décharger l'aide humanitaire transportée dans un port situé hors de la bande de Gaza.

"Apparemment, le gouvernement turc n'a pas considéré que de possibles frictions entre les militants turcs (sur les bateaux) et nos soldats puissent porter atteinte à ses intérêts et justifier une intervention effective auprès des organisateurs de la flottille", a-t-il dit.

Il a également critiqué le rapprochement irano-turc. "Le 17 mai le Premier ministre turc (Recep Tayyip Erdogan) a rencontré le président iranien Mahmoud Ahmadinejad et le président brésilien (Luiz Inacio Lula da Silva) pour une déclaration commune sur le nucléaire iranien qui était en contradiction avec la position américaine et des autres membres du Conseil de sécurité de l'Onu. De cette façon, la Turquie quelques jours avant l'arrivée de la flottille, a renforcé sa solidarité avec l'Iran", a-t-il ajouté.

09/08/2010

<http://www.almanar.com.lb/NewsSite/NewsDetails.aspx?id=149616&language=fr>

c) Israël va restituer à la Turquie trois navires.

"Israël" a décidé de restituer à la Turquie trois des navires arraisonnés le 31 mai lors de l'assaut contre la flottille humanitaire internationale, qui cherchait à briser le blocus de Gaza, c'est ce qu'a indiqué vendredi la radio publique de l'occupation israélienne.

Cette décision de principe, prise par les sept ministres du cabinet restreint de sécurité, a été signifiée aux autorités turques par l'ambassadeur israélien à Ankara et doit être suivie d'effet dans les prochains jours, a ajouté la radio.

Le ferry Mavi Marmara, "navire amiral" de cette flottille, est actuellement ancré dans une base de la marine israélienne du port de Haïfa (nord des territoires occupés), et les deux autres navires turcs se trouvent dans le port d'Ashdod (sud), selon la même source.

Le ministère israélien de la guerre procède à des préparatifs logistiques en vue du départ des trois navires, a encore avancé la radio publique.

23/07/2010

<http://www.almanar.com.lb/NewsSite/NewsDetails.aspx?id=147471&language=fr>

2-3 Nouvelle actions humanitaire internationale

a) Une flottille de femmes aurait quitté le Liban pour rejoindre Gaza

La flottille d'aide humanitaire pour Gaza ferait-elle des émules ?

C'est ce que semble prouver une information du quotidien britannique The Guardian, qui révèle qu'une nouvelle flottille devait quitter Tripoli, au Liban, ce week-end, pour tenter de forcer le blocus israélien et apporter de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza.

La spécificité de cette nouvelle expédition ? Elle est entièrement composée de femmes, des dizaines de militantes, docteurs, avocates ou journalistes, chrétiennes et musulmanes, ainsi que des religieuses américaines et la chanteuse libanaise May Hariri. Toutes se défendent d'être affiliées au Hezbollah ou à quelque autre organisation. Les deux bateaux de la flottille, le Mariam et le Naji-Alali, auraient dû rejoindre Gaza il y a déjà plusieurs semaines.

Mais son départ avait été retardé en raison de pressions d'Israël sur le Liban pour stopper la mission. Le Liban aurait finalement donné son accord à l'envoi des navires ce week-end.

Israël s'est dit préoccupé par cette expédition.

L'ambassadrice israélienne à l'ONU, Gabriela Shalev, a prévenu que le pays se réservait le droit d'arraisonner la flottille pour éviter qu'elle ne fournisse des armes aux Palestiniens.

Les participantes, qui se disent conscientes des risques, ont été préparées à la confrontation.

Le 31 mai, neuf Turcs avaient en effet été tués dans des affrontements avec les commandos de la marine israélienne lors de l'abordage du ferry Mavi-Marmara, dans les eaux internationales. Les militantes ont par exemple réalisé des examens médicaux dans le cas où elles devraient subir une transfusion sanguine.

Elles affirment toutefois que leur mission est "purement humanitaire" et qu'elles ne veulent pas provoquer Israël. "Nous n'avons même pas de couteaux de cuisine à bord", a assuré au Guardian Samar al-Haj, coordinatrice de l'expédition.

A la question de savoir comment elles réagiraient à une attaque de l'armée israélienne, l'une des activistes, Tania al-Kayyali, a répondu qu'elles "n'envisage[ai]ent pas de [se] battre ou d'attaquer Israël mais [qu'elles] ne quitter[ai]ent pas le bateau".

(Paju (Palestiniens et Juifs unis) No 495

(Lundi, 09 août 2010 - Avec les agences de presse)

<http://www.aloufok.net/spip.php?article2>

b) Les Palestiniens saluent les efforts canadiens pour envoyer le plus grand convoi d'aide maritime.

La campagne internationale palestinienne pour la levée du blocus a salué les efforts et les préparatifs en cours pour envoyer la plus grande flotte navale internationale et participer à la levée du blocus contre Gaza.

Dans un communiqué publié, le jeudi 22/7, dont le centre palestinien d'information a reçu une copie, la campagne internationale a évalué grandement les efforts des solidaires humanitaires arabes et internationaux pour préparer l'envoi de cette grande flotte navale, malgré les menaces de l'occupation israélienne et ses pratiques criminelles contre les pacifistes, chose qui montre l'insistance de ces activistes pour que le peuple palestinien puisse jouir de sa liberté et finir l'occupation et son siège injuste.

La Campagne internationale a indiqué aux préparatifs courants effectués par des organisations et personnalités solidaires du Canada, des Etats-Unis, de l'Union Européenne et des pays arabes pour envoyer des bateaux à partir de ces pays.

Enfin, la campagne internationale a renouvelé son appel à la poursuite des efforts pour enquêter sur le crime sioniste contre la flottille Liberté, en portant le secrétaire général de l'ONU, Ban-Ki-Moon, responsable de la sécurité des convois maritimes des solidaires pacifistes qui tentent de briser le blocus israélien injuste et garantir l'arrivée des aides humanitaires aux habitants de Gaza.

23/07/2010

<http://www.palestine-info.cc>

c) Un bateau américain veut briser le blocus de Gaza.

Un groupe américain, qui soutient la Palestine, cherche à envoyer un bateau d'aide humanitaire à Gaza. Selon Farsnews, le "Jerusalem Post" écrit que le "bateau américain vers Gaza" a commencé de collecter les sommes d'argent nécessaires, pour financer l'achat d'un bateau. Ce bateau aura, également, à son bord, entre 40 et 60 activistes, et on s'attend à ce qu'il lève l'ancre, en automne, pour mettre un terme au blocus de 4 ans de Gaza, par le régime sioniste. L'un des organisateurs de ce convoi a écrit dans son weblog: "Tous ensemble, nous participons au grand effort consistant à mettre un terme au blocus de Gaza et à l'occupation illégale de la Palestine. Ce bateau est baptisé "L'Audace d'Espérer", le nom du livre écrit par Barack Obama." Rachid Khaledi, ami du président américain et Directeur de département du Moyen-Orient, à la faculté des affaires publiques et internationales de l'Université de Columbia, est l'un de ceux qui soutiennent l'envoi du bateau.

27/07/2010

Farsnews -

<http://french.irib.ir/index.php/info/international/item/99112-un-bateau-americain-brise-le-blocus-de-gaza>

2-4 «Israël» réprime ses citoyens contestateurs, fascisme en vue.

De plus en plus d'académiciens israéliens haussent la voix, et perçoivent les prémises d'un fascisme s'instaurer en Israël.

Dans une pétition commune, quelques 500 d'entre eux, comprenant entre autre deux ex-ministres de l'enseignement supérieur, ont protesté contre les dernières mesures prises par l'actuel ministre de l'enseignement supérieur Gideon Sar pour boycotter les partisans de la campagne internationale de « boycott, de dénuement et de sanctions » entamée depuis une décennie contre l'entité sioniste pour la pousser à mettre fin à l'occupation des territoires palestiniens de 1967.

« La campagne de boycott n'est pas contre Israël mais contre sa politique et voudrait qu'il respecte le droit international » a précisé dans une déclaration au magazine britannique The Observer, l'un de ceux qui l'ont rejoint, l'auteur du livre « l'occupation israélienne » et l'ancien parachutiste, Nevieh Gordon. Et d'assurer que seulement « lorsque l'occupation prendra fin que la campagne sera suspendue ».

Gordon assure faire l'objet de menaces de mort depuis son ralliement à la campagne, car il a selon ses termes transgressé les lignes rouges : « je suis inquiet sur ce qui se passe à l'intérieur d'Israël car je ne vois que la formation d'une mentalité qui s'apparente à celle du fascisme » a-t-il confié, fustigeant l'un des slogans le plus en vogue actuellement, celui « qu'il n'y a pas de citoyenneté sans loyauté à l'état ». Ce qui selon lui est bien « contraire aux notions républicaines qui prônent que c'est à l'état d'être loyal à l'égard des citoyens ».

Le ministre de l'enseignement supérieur a proposé un projet de loi qui rend illégale cette campagne et punit tous ceux qui la rejoignent. En fonction de ces clauses, toute personne ou partie qui publie les informations de cette campagne, l'encourage, ou même lui apporte son soutien devra payer des compensations pour les sociétés qui en sont lésés. Alors qu'il sera interdit à ses activistes étrangers de venir en Israël pendant dix ans.

Bon nombre des signataires de la pétition ne sont pas des partisans de la campagne de boycott, mais l'ont signée parce qu'ils sont tous d'accord sur la nécessité de préserver la liberté d'expression et la liberté académique, « et parce qu'ils étaient en colère par les tentatives de me faire taire » signale Gordon.

Mais ce dernier assure toutefois que nombreux sont ceux qui la soutiennent secrètement parce qu'ils craignent d'être lynchés comme il l'est.

Expliquant les raisons de son ralliement à cette campagne Gordon est clair et net : « Jamais Israël ne mettra jamais fin à l'occupation tant qu'il ne sait pas qu'il devrait en payer le prix ».

Il évoque l'état de terreur et de peur qu'il ressent lorsqu'il traverse l'enceinte de l'université, et accuse les

autorités israéliennes de vouloir taire toute voix contestatrice de leur politique. Même ceux qui le font secrètement !!

12/07/2010

<http://www.almanar.com.lb/NewsSite/NewsDetails.aspx?id=145955&language=fr>

2-5 Cheikh Ahmad Tayyeb répugne de rencontrer des responsables israéliens.

Le nouveau cheikh d'AlAzhar, éminente université théologique égyptienne a rejeté catégoriquement l'idée de rencontrer des responsables israéliens, se démarquant de son prédécesseur, Cheikh Ahmad Tantaoui qui avait rencontré le président israélien Shimon Perez à deux reprises .

Interrogé par le quotidien égyptien AlAlhram, Cheikh Ahmad Tayyeb a déclaré : « mon rejet pour Perez n'est pas parce qu'il est juif, mais parce qu'il fait partie de ceux qui ont planifié pour mener une attaque contre le peuple palestinien et pour s'emparer de Jérusalem AlQuds qui est l'un des lieux sacrés les plus importants de l'Islam, et dont j'apprécie la valeur de plus en plus ».

Et de poursuivre : « si je lui serre la main, je lui accorde un acquis qui signifie qu'AlAzhar l'a salué ; car la poignée de main veut dire qu'on accepte la normalisation avec lui ; ce que je n'admets nullement tant qu'Israël ne restitue pas au peuple palestinien tous ses droits ».

Selon le journal arabophone AlQuds AlArabi, le cheikh d'AlAzhar qui occupe son poste par un décret présidentiel fait l'objet de pressions de la part de hauts responsables égyptiens pour l'amener à suivre l'exemple de son prédécesseur qui optait progressivement pour la normalisation.

S'expliquant sur cette situation, il a tenu à signaler qu'il n'incombe pas à l'institution d'AlAzhar d'agir en fonction de l'agenda du gouvernement, ni d'être contre lui. « Lorsque j'ai été désigné à sa tête, le président Housni Moubarak a accepté ma démission du bureau politique du parti national dans le but qu'AlAzhar s'affranchit de toute contrainte » a-t-il révélé.

Les forces de l'opposition égyptienne ont salué la position de Cheikh Tayeb, la qualifiant « d'initiative très importante pour la restitution d'AlAzhar de son rôle précurseur pour défendre la résistance et la lutte contre l'occupation israélienne.

Le député des Frères musulmans dans la parlement égyptien cheikh Sayed Assaker, et après avoir qualifié cette position de « noble » l'a appelé à « remettre cette institution qu'il dirige sur le droit chemin, afin qu'elle assume à nouveau son rôle perdu, qui constitue à soutenir la résistance et à appeler les jeunes à se préparer pour la lutte sur la voie de Dieu, pour libérer Jérusalem AlQuds ».

D'autres forces de l'opposition ont quant à elle mis en doute que le cheikh d'AlAzhar puisse continuer à afficher cette position de refus, contrariant les choix du gouvernement. S'attendant à un bras de fer qui devrait montrer le degré de son attachement à cette position: soit il démissionne soit il acquiesce.

12/07/2010

<http://www.almanar.com.lb/NewsSite/NewsDetails.aspx?id=145918&language=fr>

2-6 Michel Warschawski : Où en est le mouvement pacifiste israélien contre l'occupation ?

Bien que les manifestations du 4 juin aient été plus nombreuses que celles de ces dernières années, le mouvement pacifiste en Israël traverse une crise depuis le début de la décennie. Si les militants restent présents, ils trouvent beaucoup plus difficilement écho dans l'opinion publique modérée.

Quatre à cinq mille personnes ont participé à la manifestation du 5 juin à Tel Aviv qui, traditionnellement, commémore le jour anniversaire de l'occupation de la Cisjordanie, de la bande de Gaza et du plateau du Golan. Un bon score si on le compare aux années précédentes où nous étions en général entre 1 000 et 2 000. D'autant plus que, la veille, plusieurs centaines d'Israéliens s'étaient joints à plus d'un millier de Palestiniens pour manifester à Beit Nuba-la Neuve, du nom d'un des villages palestiniens de la Poche de Latroun rasés au lendemain de la guerre de Juin 1967.

Certes, l'impact de la crise internationale provoquée par la flottille Free Gaza est pour beaucoup dans la participation relativement élevée à la manifestation de Tel Aviv. Nombreux sont les modérés israéliens qui réalisent que la politique de l'extrême droite au pouvoir risque de mener l'État d'Israël à la catastrophe, et que son isolement international risque d'avoir de graves répercussions à moyen terme et certainement à long terme. Ce qui (re)motive les pacifistes modérés c'est, en premier lieu, la crise avec l'administration nord-américaine : on peut se fâcher avec le monde entier tant que les relations avec la Maison Blanche restent au beau fixe, mais si des nuages s'accumulent au-dessus de l'alliance stratégique qui lie les deux pays, il y a lieu de se faire du souci.

Cela dit, le mouvement dit pacifiste n'est pas encore sorti de la crise structurelle dans laquelle il se trouve depuis 2 000. Dès son apparition, au cours de la première guerre du Liban en 1982, le mouvement de la paix était fait de deux composantes, ce que le journaliste Uri Avneri appelle « le mécanisme de la grande roue et la petite roue ».

La petite roue est constituée par les organisations militantes, motivées par la défense du droit et des droits, actives en permanence contre la politique de guerre et de colonisation des divers gouvernements israéliens. Dès qu'une nouvelle agression est perpétrée, ses composantes diverses se mobilisent pour réagir et protester. Le plus souvent ensemble, dans le cadre de la coalition contre l'occupation ou contre la guerre ou contre le siège de Gaza, selon l'enjeu immédiat. Cette aile, que l'on appelle parfois « radicale », du mouvement de la paix est

composée des organisations de femmes pour la paix, du mouvement Gush Shalom, des partis de gauche, d'ONG comme les Rabbin pour les droits de l'homme ou le Centre d'information alternative, ainsi que de groupes militants plus jeunes comme les Anarchistes contre le Mur. Elle peut mobiliser plusieurs milliers de manifestants. La grande roue est – ou, plutôt, était – composée d'une partie de l'opinion publique modérée qui craint les implications politiques, diplomatiques et morales de la politique de guerre et d'occupation, même si une de ses caractéristiques est précisément de commencer par soutenir l'effort de guerre / répression et le discours sécuritaire qui le sous-tend. Elle était fortement représentée dans les partis de centre-gauche (Parti travailliste, Meretz) et pouvait donc avoir un poids réel sur les décisions politiques.

La petite roue qui met, petit à petit, en branle la grande roue, c'est bien là le mécanisme du mouvement de la paix israélien. Et ce mécanisme a été d'une grande efficacité entre 1982 et 2000 : c'est lui qui a créé les conditions du retrait du Liban après le fiasco de 1982-1984 ; c'est lui qui a forcé la main du gouvernement israélien pour reconnaître l'OLP et ouvrir les négociations d'Oslo et de Washington.

Où en sommes-nous, aujourd'hui ?

Si la petite roue a perdu un peu de ses forces et ne mobilise plus que quelques milliers de manifestants, elle reste une réalité visible et tangible dans la politique israélienne et, comme l'a montré la manifestation du 5 juin, maintient ses positions. Le problème, c'est la disparition de la grande roue, que représentait en particulier la Paix Maintenant. Si la présence, acquise depuis deux ans, d'un représentant de la Paix Maintenant aux réunions du collectif national des organisations qui luttent contre l'occupation et la guerre, et la participation de ce mouvement aux manifestations unitaires sont des avancées symboliques dans l'unité d'action contre la politique gouvernementale, elles marquent cependant la groupuscularisation d'un mouvement qui avait une base de masse et pouvait mobiliser des dizaines de milliers de personnes. La Paix Maintenant n'est plus qu'un groupe parmi d'autres, comme le Gush Shalom ou Ta'ayush, bien moins significatif que le comité d'action contre la colonisation, Cheikh Jarah ou que les Anarchistes contre le Mur.

Il reste, évidemment, à expliquer cette disparition d'un mouvement qui avait pourtant joué un rôle essentiel sur la scène politique israélienne. Celle-ci est due à la conjonction de deux facteurs : le grand mensonge d'Ehoud Barak, en août 2000 et le 11 septembre. En août 2000, Barak est revenu du sommet de Camp David en affirmant que tous ceux qui avaient cru – et, en particulier, Yitzhak Rabin – qu'Israël avait un partenaire pour négocier une paix israélo-palestinienne en la personne de Yasser Arafat se trompaient gravement. Lui, Ehoud le Grand, avait les preuves que derrière la soi-disant modération du leader de l'OLP se cachait un plan diabolique d'éradication d'Israël. Venant d'Ehoud Barak, qui avait été élu sur un programme de paix, c'étaient, pour les pacifistes israéliens, des paroles d'Évangile. Deux ans plus tard, ce misérable personnage reconnaîtra qu'il avait menti ; mais c'était trop tard car, entre-temps, il y avait eu le 11 septembre qui confirmait, après coup, qu'Israël se trouvait en première ligne d'un clash des civilisations entre l'Islam et l'Occident judéo-chrétien, et que la guerre préventive menée à partir d'août 2000 par le trio néoconservateur Netanyahu-Barak-Sharon était indispensable. Les deux victimes du grand mensonge de Barak furent son propre parti, devenu groupusculaire au détriment d'une droite extrême, hégémonique dans l'opinion publique et à la Knesset, et la Paix Maintenant qui, en quelques jours, a disparu du paysage politique israélien, après que tous ses dirigeants et porte-parole eurent publiquement fait amende honorable et demandé pardon à la droite qui avait vu juste sur la véritable nature du mouvement national palestinien et ses plans éradicateurs.

Cette disparition de la Paix Maintenant que le journaliste israélien Gideon Levy considère comme irréversible change évidemment le rôle de l'aile dite radicale du mouvement qui, de catalyseur d'une mobilisation de masse pouvant peser sur les décisions politiques nationales, redevient un mouvement cantonné dans la protestation et la dénonciation.

Il faut souligner, en outre, un second changement majeur et négatif dans le mouvement anti-occupation : la cassure entre Juifs et Arabes. Depuis 1982, la force du mouvement antiguerre et anti-occupation, à la fois d'un point de vue quantitatif et d'un point de vue symbolique, était le résultat d'une mobilisation judéo-arabe commune. Dans toutes les grandes manifestations, des milliers – parfois des dizaines de milliers – d'Arabes se mobilisaient aux côtés des militants anticolonialistes juifs. C'était d'ailleurs une des différences avec les rassemblements de la Paix Maintenant qui étaient composés presque uniquement de juifs... et de sionistes, comme ses porte-parole aimaient le souligner.

Depuis 2000, les Palestiniens d'Israël ne viennent plus manifester à Tel Aviv ; c'est dans leurs villes et leurs villages qu'ils se mobilisent (50 000 personnes à Nazareth lors de l'agression contre Gaza, il y a un an et demi), ce qui explique, en partie, les dimensions modestes des manifestations dites « nationales », qui deviennent de plus en plus des initiatives de militantEs juifs uniquement.

Cette cassure doit nous interpeller, car elle montre que la politique de séparation ethnique a également contaminé le mouvement anticolonialiste, contribuant ainsi à son affaiblissement.

Contrebalançant, dans une certaine mesure, ce recul, les liens étroits qu'a réussi à créer la nouvelle génération militante. Que ce soit à Bil'in, à Cheikh Jarah ou à Silwan, jeunes militants palestiniens et israéliens ont su, à travers leur propre chemin, créer une coopération forte qui, contrairement aux générations précédentes, s'est forgée dans l'action plutôt que sur un travail idéologique et programmatique. En ce sens, elle est dans l'esprit de notre temps et participe de cette nouvelle dissidence qui a émergé, il y a une décennie, à Seattle et a été le socle sur lequel se sont développés les forums sociaux. En ce sens, malgré ses spécificités, l'état du mouvement anticolonialiste israélien n'est pas très différent de celui du mouvement social global.

Michel Warschawski

04-08

2-7 Terry Crawford-Browne : Pour en finir avec l'occupation, il faut s'attaquer aux banques israéliennes.

Les transactions bancaires sont le sang de toute économie. Sans possibilité de payer les importations ni d'encaisser les exportations, l'économie israélienne s'effondrerait vite, écrit Terry Crawford-Browne.

Frapper le système bancaire israélien serait décisif pour mettre fin à l'occupation de la Palestine

La campagne internationale de sanctions bancaires de New York contre l'Afrique du Sud de l'Apartheid dans les années 1980 est considérée comme la plus efficace de toutes les stratégies mises en œuvre pour mettre fin pacifiquement au système d'apartheid du pays.

La campagne a abouti au célèbre discours de février 1990 du Président FW de Klerk annonçant la libération de Nelson Mandela et d'autres prisonniers politiques et le début de négociations constitutionnelles pour créer une société démocratique et sans distinction de race.

Si la société civile internationale est vraiment décidée à mettre fin aux violations israéliennes des droits humains des Palestiniens et à faire cesser l'occupation, alors la suspension des transactions SWIFT en provenance et à destination des banques israéliennes est un moyen de solutionner pacifiquement ce conflit par ailleurs insoluble. Les systèmes informatiques ont permis une progression inouïe de la technologie des transactions bancaires ces 20 dernières années depuis la campagne anti-apartheid contre l'Afrique du Sud.

Même si l'accès aux banques new-yorkaises demeure essentiel pour les transactions sur le marché des changes à cause du rôle du dollar, les instructions de transferts interbancaires passent par la Société Mondiale de Télécommunication Financière Interbancaire (SWIFT) qui est basée en Belgique. Et par conséquent la Belgique est l'endroit où doit se concentrer la pression au lieu de New York comme ce fut le cas à l'époque où ces sanctions avaient été prises contre l'Afrique du Sud.

SWIFT relie 8740 établissements financiers de 209 pays. Sans accès à SWIFT et à son réseau de règlement interbancaire, les pays ne peuvent pas payer leurs importations ni encaisser leurs exportations. Et, pour faire court, pas de paiement pas de commerce. Si on en arrivait à imposer des sanctions commerciales à Israël, il pourrait s'y soustraire. Au lieu de poursuivre ceux qui ne respectent pas les sanctions commerciales et d'essayer de remédier aux failles des dites sanctions, il est à la fois plus rapide et beaucoup plus efficace de suspendre le système de paiement.

Le gouvernement israélien se considère peut-être comme invincible dans les domaines militaires et diplomatiques, du fait du soutien américain et de celui d'autres pays, mais l'économie d'Israël est particulièrement dépendante du commerce international. Elle est donc très vulnérable à des mesures de rétorsion financières. L'Afrique du Sud de l'Apartheid se croyait, elle aussi, à l'abri des pressions étrangères.

Sans SWIFT, l'accès d'Israël au système bancaire international serait très handicapé. Les transactions bancaires sont le sang de toute économie. Sans possibilité de payer les importations et les exportations, l'économie israélienne s'effondrerait vite.

Il est devenu d'autant plus urgent de traiter cette question qu'une loi est en ce moment soumise à la Knesset (le parlement israélien) dans le but de pénaliser quiconque encouragerait au boycott d'Israël.

Un autre aspect d'importance est que SWIFT est non seulement hors de la juridiction américaine mais de plus il est hors d'atteinte des mesures de rétorsion militaires israéliennes.

Israël a une longue expérience dans le contournement des sanctions depuis les boycotts arabes de 1948. L'Afrique du Sud de l'Apartheid en avait aussi une longue expérience et contourner l'embargo sur le pétrole était devenu chez eux « un sport national ». Les sanctions commerciales sont toujours pleines de failles. Les occasions de faire du profit abondent, comme on le voit en Iraq, à Cuba et dans beaucoup de pays contre qui les USA ont tenté en vain d'imposer un embargo commercial pendant de nombreuses années.

L'Iran réalise ses échanges commerciaux par l'intermédiaire de Dubaï qui profite avec joie de l'impasse politique dans laquelle se trouve ce pays. L'arrêt des paiements bancaires est un procédé qui n'a pas de pareilles failles et, en plus, cela modifierait l'équilibre des pouvoirs en sorte que des négociations dignes de ce nom entre Palestiniens et Israéliens deviendraient même possibles.

La raison en est que les sanctions bancaires ont un impact rapide sur les élites financières qui ont la capacité de contraindre les gouvernements à accepter un changement politique. Les sanctions commerciales au contraire frappent davantage les salariés pauvres ou mal payés qui n'ont aucune influence politique.

SWIFT prendra seulement des mesures contre les banques israéliennes si une Cour de Justice belge le lui ordonne et cela uniquement dans des circonstances très exceptionnelles. De telles circonstances tout à fait exceptionnelles sont actuellement réunies grâce à la qualité des informations fournies par le rapport Goldstone commandité par l'ONU sur l'invasion de Gaza pendant l'hiver 2008-2009 et le massacre qui s'en est suivi, et sur l'attaque de la Flottille de la Liberté en route pour Gaza le 31 mai 2010.

Il y a aussi un énorme stock de documents d'Amnistie Internationale, de Human Rights Watch et d'autres organisations qui répertorient les crimes de guerre israéliens et les violations aux lois humanitaires.

Le gouvernement israélien comme celui de l'Afrique du Sud de l'Apartheid est devenu une menace pour la communauté internationale. La corruption et la violation des droits humains vont toujours de pair. La longue occupation militaire israélienne de la Cisjordanie et de Gaza, par exemple, a corrompu presque tous les aspects de la société israélienne, et principalement son économie.

L'Organisation pour la Coopération Economique et le Développement (OCDE) a signalé en décembre 2009 qu'Israël ne luttait pas contre la corruption et le blanchissement d'argent avec toute l'énergie souhaitable.

Le système financier international est extrêmement sensible aux allégations de blanchissement d'argent et tout autant aux violations de droits humains. Le crime organisé et le blanchissement d'argent sont des menaces capitales pour la sécurité internationale comme l'a démontré l'action judiciaire que les USA ont lancée contre SWIFT pour avoir accès à leurs données afin de combattre le financement du terrorisme. Le site Web « [Who Profits ?](#) » donne la liste de centaines de firmes internationales et israéliennes qui profitent illégalement de l'occupation.

Leurs activités vont de la construction du « mur d'apartheid » et des colonies aux produits de l'agriculture produits sur des terres palestiniennes confisquées. Par exemple, Caterpillar, Volvo et Hyundai fournissent des pièces pour les bulldozers qui démolissent les maisons palestiniennes. Des supermarchés britanniques vendent des produits frais en provenance de Cisjordanie, illégalement étiquetés comme provenant d'Israël. Ahava commercialise de la boue et des cosmétiques de la Mer Morte.

Le célèbre Lev Leviev affirme à Dubaï que les diamants Leviev sont d'origine africaine et sont taillés et polis aux USA et non en Israël. Ils viennent d'Angola, de Namibie et aussi, croit-on, du Zimbabwe et ce sont en fait des « diamants du sang ». Les exportations israéliennes de diamants en 2008 ont atteint la somme de 19,4 milliards de dollars et représentent presque 35 pour cent des exportations d'Israël. Les diamants industriels certifiés sont essentiels à l'industrie d'armement d'Israël et à ses livraisons d'équipement de surveillance aux dictatures les moins recommandables. De telles pratiques mercantiles nécessitent l'accès au marché des changes et au système de paiement international.

C'est pourquoi les transferts interbancaires sont essentiels et SWIFT - de gré ou de force- se rend coupable de complicité tout comme les banques de New York avec l'Afrique du Sud de l'Apartheid.

En conséquence, un organisme issu de la société civile de la diaspora palestinienne qui se veut crédible devrait mener une campagne de sanctions SWIFT contre les banques israéliennes. Et si l'on en juge par l'expérience sud-africaine, cette campagne devrait être conduite pas la société civile plutôt que de compter sur les gouvernements.

Chaque banque a un code SWIFT de huit lettres qui permet d'identifier à la fois la banque et le pays où est domiciliée la banque. « IL » sont les cinquièmes et sixièmes lettres qui identifient Israël dans les codes SWIFT. Les quatre banques israéliennes principales et leurs codes SWIFT sont Israel Discount Bank (IDBILIT), bank Hapoalim (POALILIT), Bank Leumi (LUMIILIT) et Bank of Israel (ISRAILIJ).

Une telle suspension n'affecterait pas les transactions bancaires internes d'Israël, ni celles de Cisjordanie ou de Gaza - ni les transferts internationaux aux banques palestiniennes qui ont des identités « PS » différentes. La campagne peut être interrompue aussitôt que ses objectifs auront été atteints, sans provoquer de dommages économiques sur le long terme.

Il faut demander de toute urgence à une Cour de Justice belge d'ordonner à SWIFT de reprogrammer ses ordinateurs pour suspendre toutes les transactions en provenance et en direction d'Israël jusqu'à ce que le gouvernement israélien accepte de mettre fin à l'occupation de la Cisjordanie (Jérusalem Est y compris) et de démanteler « le mur d'apartheid » ; jusqu'à ce que Israël reconnaisse le droit fondamental des Palestiniens à l'égalité absolue ; et jusqu'à ce que Israël reconnaisse, respecte et garantisse les droits des réfugiés palestiniens.

Terry Crawford-Browne –

The Electronic Intifada

- **Terry Crawford-Browne** est un banquier à la retraite qui a conseillé le Conseil des Eglises Sud Africaines pendant la campagne des sanctions bancaires contre l'Afrique du Sud de l'Apartheid. Pendant plusieurs mois (d'octobre 2009 à janvier 2010) il a participé, à Jérusalem Est, aux contrôles que des associations pour la paix israéliennes effectuent aux barrages et sur tout ce qui concerne les démolitions de maison et les expulsions. Il habite à Cape Town.

Mercredi 7 Juillet 2010

The Electronic Intifada - Vous pouvez consulter cet article à :

<http://electronicintifada.net/v2/ar...>

Traduction de l'anglais : Dominique Muselet

<http://www.info-palestine.net>

2-8 Chas Freeman, Jr. : Armes à sous-munitions: Israël et Washington refusent d'adhérer à la convention.

La convention interdisant les armes à sous-munitions est entrée en vigueur dimanche et le Comité international de la Croix-Rouge et les ONG qui luttent contre ces armes espèrent qu'elle va forcer les grandes puissances militaires à renoncer à leur utilisation.

La convention sera applicable six mois après la ratification par plus de trente pays du traité conclu en décembre 2008 à Oslo et signé à ce jour par 107 nations.

Or, de grandes puissances militaires comme les Etats-Unis et "Israël", qui en possèdent la plus grande partie, ont refusé de signer la convention. Les Etats-Unis disposeraient de stocks d'armes contenant environ 800 millions de sous-munitions.

Le texte interdit l'emploi, la production, le stockage et le transfert de cette catégorie d'armes.

Pour le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, cette convention est une "avancée majeure" pour débarrasser le monde de ces "armes ignobles".

Les bombes à sous-munitions sont larguées par voie aérienne ou tirées par voie terrestre. Le conteneur s'ouvre dans les airs et éjecte les sous-munitions, de la taille d'une balle de tennis, qui se dispersent sur de larges zones.

5 à 40% des sous-munitions n'explorent pas au contact du sol et peuvent rester actives pendant des années durant lesquelles elles peuvent tuer ou blesser des civils, dont des enfants, plus vulnérables car ils sont tentés de les ramasser. La Coalition contre ces armes estime le stock mondial à plus d'un milliard de bombes.

Le président du CICR, Jakob Kellenberger, a salué l'entrée en vigueur de la convention, qui "va stigmatiser l'utilisation des armes à sous-munitions". "Nous espérons que l'entrée en vigueur (de la Convention) va aussi avoir un effet sur les pratiques des Etats qui n'y ont pas encore adhéré".

Il est à noter que ces armes ont été notamment utilisées par "Israël" durant la guerre contre le Liban en 2006, et continuent de faire des victimes.

Au Laos, 300 personnes en moyenne seraient tuées ou blessées chaque année par des sous-munitions larguées durant la guerre américaine contre le Vietnam

<http://www.almanar.com.lb/NewsSite/NewsDetails.aspx?id=148672&language=fr>

3_Déclaration, **courrier des lecteurs** & témoignage

3-1 Droits de l'homme: l'ONU critique "Israël".

Les experts du Comité des droits de l'homme de l'ONU ont appelé vendredi "Israël" à se mettre en conformité avec les normes internationales en matière de droits civils et de mettre fin aux assassinats ciblés, à la torture et à l'impunité des forces de l'ordre et de l'armée.

Les 18 experts du Comité ont aussi **demandé** (ndlr : pas exigé...) aux autorités d'occupation israéliennes de lever le blocus de la bande de Gaza et ont mis en doute le caractère indépendant de l'enquête menée par "Israël" sur l'arraisonnement d'une flottille d'aide pour Gaza au cours duquel neuf humanitaires turcs ont été tués.

Le Comité, qui examine l'application de la Convention internationale pour les droits civils et politiques, a également exhorté les autorités d'occupation israéliennes à mettre un terme aux discriminations dont sont victimes les Palestiniens.

"Israël" "doit s'assurer que tous les cas allégués de torture et de traitements cruels, inhumains ou dégradants, ainsi que de recours disproportionnés à la force par les forces de l'ordre, y compris la police, les services de sécurité et les forces armées, font l'objet d'enquêtes rapides, complètes et indépendantes", ont **demandé** les experts du Comité.

Ils ont également renouvelé leur inquiétude du fait que depuis 2003 les forces armées israéliennes "ont ciblé et exécuté en dehors d'un processus judiciaire 184 personnes dans la bande de Gaza, causant le décès collatéral de 155 autres personnes" en dépit des mesures de sauvegarde imposées en 2006 par la Cour suprême israélienne.

Le Comité a rejeté les arguments des autorités israéliennes pour qui les dispositions de la Convention --ratifiée par 166 Etats, dont "Israël"-- ne s'appliquent pas aux zones occupées ou durant un conflit armé, et a demandé à nouveau "leur respect complet".

Les experts onusiens, chargés d'examiner l'application de la Convention dans les Etats parties, ont également dénoncé "l'utilisation courante" de mesures de détention administrative sans procès, notamment d'enfants.

Ils ont également reproché aux autorités d'occupation israéliennes d'imposer aux Palestiniens des restrictions de liberté de circulation dans les zones bordant les territoires occupés, de "fréquentes" démolitions de maisons et d'écoles en Cisjordanie et à l'Est de Jérusalem occupée, ainsi que des discriminations en matière de logement "favorisant de manière disproportionnée" les juifs dans ces zones.

30/07/2010

<http://www.almanar.com.lb/NewsSite/NewsDetails.aspx?id=148482&language=fr>

3-2 L'occupation enlève les enfants palestiniens de leurs écoles !

La journaliste Amira Hes du quotidien "Haaretz" a révélé, que les forces militaires israéliennes enlèvent plus de 700 enfants palestiniens chaque année, et les jugent dans des tribunaux militaires les accusant de lancer des pierres sur les voitures des colons ou des soldats sionistes.

97% des enfants enlevés se sont plaints de tortures, et 14% ont subi des sévices sexuels ou des menaces d'agression sexuelle.

Ces informations proviennent d'un rapport publié par Hes dans lequel elle a dévoilé comment les enfants palestiniens se faisaient enlever de leurs écoles par les soldats israéliens qui les accusent d'avoir lancé des pierres. Le procès a été annulé après que l'avocat ait réussi à prouver que les soldats israéliens ont utilisé de faux témoignages devant le tribunal.

Hes a déclaré que cette affaire existe dans les tribunaux militaires depuis plus de deux ans, durant lesquels les forces israéliennes ont arrêté un groupe d'enfants palestiniens dans le camp de réfugiés d'al-Aroub soupçonnés d'avoir lancé des pierres sur les voitures qui passaient. Les soldats ont d'abord prétendu qu'ils ont arrêté les enfants en flagrant délit, mais lorsque les avocats de l'association palestinienne « al-Dameer » pour les droits des prisonniers, les ont interrogés et confrontés à d'autres vérités, ils ont reconnu ne pas avoir vu les enfants attaquer les voitures.

Ils ont également reconnu que certains enfants ont été arrêtés à l'intérieur de l'école agricole en face du camp.

Hes a déclaré qu'il ne s'agit pas de la seule affaire dévoilant l'ampleur des abus perpétrés dans l'ensemble des tribunaux militaires, notamment à l'encontre des enfants palestiniens.

En effet, le tribunal avait décidé leur arrestation sur la base de témoignages mensongers de la part des soldats. Malheureusement, de nombreux autres cas se sont terminés par des décisions injustes de condamnations et d'emprisonnements des enfants.

07/08/2010

SOURCE : WWW.ALMANAR.COM.LB

3-3 Les bulldozers israéliens rasant un village bédouin dans le Néguev.

Les autorités israéliennes ont fait raser les maisons de près de 300 Bédouins dans un village situé au sud du désert du Néguev.

La politique israélienne peut se résumer en ces quelques mots :

« Causez leur tous les dommages que vous pouvez afin qu'ils s'en aillent ». (PCHR)

Tout le village d'Al-Arakib a été rasé par bulldozers mardi, en même temps que tout le bétail appartenant aux habitants, les arbres, et tout ce qui a dû être abandonné.

Al-Arakib, qui comptait environ 40 logements, est l'un des 45 villages bédouins « non reconnus » par les autorités [du régime d'apartheid].

Haia Noach, directrice du [Forum pour la Co-existence dans le Néguev](#), était présente à al-Arakib lors de la démolition et a déclaré qu'au moins cinq bulldozers israéliens sont arrivés vers 5h30 du matin.

« Il leur a fallu environ trois ou quatre heures pour détruire toutes les maisons, dit-elle, décrivant la scène comme « épouvantable ».

Des échauffourées ont éclaté alors que les villageois et près de 150 militants de défense des droits de l'homme essayaient d'empêcher la police de procéder aux démolitions, plusieurs personnes étant blessées et un certain nombre arrêtées.

Prenant la parole depuis une ville près de Beersheba, Noach a déclaré que de nombreux habitants se sont installés dans un cimetière proche afin de trouver des endroits ombragés.

Noach a déclaré que les autorités israéliennes avaient d'abord donné aux habitants d'Al-Arakib un avis d'expulsion pour le 15 Juin, mais qu'aucune mesure n'avait suivi cet avis, faisant que les habitants ont commencé à douter que la démolition se produise.

Mais ce matin, la police israélienne est arrivée et a obligé les résidents à quitter leurs foyers en quelques minutes, a déclaré Noah.

L'équipe de démolition a détruit aussi les réservoirs d'eau détruits et retiré les générateurs.

« C'est comme une déclaration de guerre. Ils ne veulent pas de vous ici », a déclaré Noah. « Ce qu'ils font est inimaginable. »

Les habitants sont maintenant en attente d'une aide et probablement, des tentes de fortune seront mises en place sur les lieux ainsi que des installations communes, a déclaré Noah.

Selon le [Forum pour la Co-existence dans le Néguev](#), environ la moitié des 155 000 Bédouins vivant dans le désert du Néguev - qui sont tous citoyens israéliens - habitent dans des villages qui ne sont pas reconnus par le gouvernement, sans services municipaux comme l'eau et l'électricité.

D'après Al Jazeera

mercredi 28 juillet 2010

http://www.info-palestine.net/article.php3?id_article=9155

3-4 Khaled Amayreh : Au nom de qui l'Egypte martyrise-t-elle la population de Gaza ?

Un afflux d'histoires à faire dresser les cheveux sur la terre continue à venir du côté égyptien du terminal frontalier de Rafah. Presque toutes ces histoires soulignent le traitement dégradant auxquels sont soumis les Gazaouis, déjà soigneusement torturés par le siège criminel imposé par Israël sur l'enclave côtière, en coordination avec plusieurs acteurs régionaux et internationaux, dont l'Egypte elle-même. En fait, selon les témoignages des Gazaouis qui sont allés dans « l'enfer égyptien », le traitement des Gazaouis par l'Egypte est bien pire que celui que leur inflige Israël.

C'est plus que scandaleux. C'est criminel.

Il y a quelques semaines, une Palestinienne de Gaza est morte alors qu'elle attendait à la frontière égyptienne.

Bien sûr, la mort est un acte de Dieu, mais elle peut aussi être le résultat d'une négligence criminelle et d'un traitement dégradant, en particulier si la personne décédée était malade et nécessitait des soins particuliers.

Un journaliste fiable de Gaza m'a dit que son frère, qui était allé en Egypte, a été laissé sans nourriture pendant quatre jours. Habituellement, les Egyptiens ne donnent aucune explication sur leur conduite vis-à-vis de la population de Gaza.

De plus, il semble que les autorités égyptiennes traitent tous les Palestiniens visitant ou voyageant en Egypte comme des coupables, jusqu'à preuve du contraire. Cette politique insolente et brutale est menée au prétexte de la sécurité.

Nous ne contestons pas bien sûr les droits de l'Egypte à protéger sa sécurité. Sa sécurité est la nôtre et les Palestiniens sont les derniers sur terre qui songeraient à saper la sécurité d'un pays arabe musulman, et encore moins celle de l'Egypte.

Khaled Amayreh

Vendredi 13 Août 2010

http://www.alterinfo.net/Au-nom-de-qui-l-Egypte-martyrise-t-elle-la-population-de-Gaza_a48990.html

3-4 Un étudiant palestinien torturé par la police égyptienne.

Un jeune palestinien, nommé ici sous le pseudonyme de Talal a révélé des détails choquants de sa détention dans les prisons égyptiennes et des graves tortures subies aux mains des policiers qui voulaient lui arracher des informations dont il n'avait aucune connaissance.

Talal a décrit en détail à l'agence Al-Quds les premiers instants de sa détention à l'aéroport du Caire et comment il avait été soumis, dans des centres d'interrogatoire, à différentes formes de torture, notamment des coups et des décharges électriques sur la tête et les zones sensibles, et des brûlures avec des cigarettes.

« Après que je sois arrivé à aéroport international du Caire et ais donné aux agents de sécurité mon passeport, un certain nombre de policiers se sont approchés puis m'ont conduit à une salle à l'intérieure de l'aéroport. Je suis resté en détention pendant plusieurs heures, pendant lesquelles j'ai pu contacter ma famille et les informer de ce qui se passait », a dit Talal, en entamant son récit.

« Plus tard, ils ont confisqué mon téléphone portable, m'ont mis un sac sur ma tête, m'ont menotté puis poussé dans une voiture, comme sont traités les criminels et les voleurs. »

« Une ou deux heures plus tard, je ne peux dire exactement, je me suis retrouvé dans un endroit où j'entendais des cris et des bruits de coups ; alors j'ai réalisé que j'étais dans la division des enquêtes des services égyptiens de sécurité, notoirement connus », a-t-il expliqué.

Le jeune homme a affirmé que, pendant les séances de torture, les agents égyptiens l'ont interrogé sur les armes de la résistance palestinienne et les militants à Gaza et en Syrie, mais ils l'ont libéré des jours plus tard [2 semaines], après avoir été obligés de reconnaître qu'il n'était qu'un simple étudiant et qu'il n'avait rien à voir avec la résistance [palestinienne].

Il a souligné que la torture et les mauvais traitements qu'il a subis de la part des policiers agents égyptiens ne pourront jamais être effacés de sa mémoire.

Talal est arrivé à son domicile dans Gaza après avoir passé deux semaines dans les geôles de la sûreté de l'Etat égyptien. Il est étudiant dans une université de la capitale syrienne Damas, et il se rendait à Gaza pour rendre visite à sa famille.

L'histoire de Talal est un nouvel exemple parmi des dizaines d'histoires semblables vécues par de nombreux patients et étudiants palestiniens qui voulaient rentrer à Gaza. Ils ont été les victimes de la sécurité égyptienne qui bien connue pour ses pratiques de torture et sa collaboration avec Israël.

13 août 2010 –

Brigades Ezzedeem Al-Qassam –

Vous pouvez consulter cet article à : <http://www.qassam.ps/news-3275-Egyp...>

Traduction : Info-Palestine.net

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

" Déclaration Universelle des Droits de l'Homme - Article 19